



ma rentrée 2015





Emploi du temps Élémentaires

2

JEAN-ZAY
ÉMILE-ZOLA



www.lesmureaux.fr



NOS ÉCOLES S'ORGANISENT POUR NOS ENFANTS



Afin d'offrir à nos enfants des journées plus régulières et équilibrées, la ville des Mureaux a souhaité mettre en place les **nouveaux rythmes scolaires** dès l'année 2013.

En 2014, l'emploi du temps a été modifié en regroupant les activités périscolaires sur une demi-journée par semaine avec une pause méridienne de 2 heures.

Pour la rentrée 2015, cette organisation est maintenue, seul le jour de l'activité est modifié permettant ainsi une rotation annuelle.

• Voici la répartition de la demi-journée consacrée aux nouvelles activités périscolaires au sein des écoles élémentaires :
Lundi : P. Raoult - P. Brossolette - M. Pagnol / **Mardi :** J. Zay - E. Zola
Jeudi : P. Bert - Molière - J. Jaurès / **Vendredi :** R. Calmette - J. Ferry - M. Ravel

La priorité de la ville reste la réussite et l'épanouissement de tous ses enfants. Pour cette raison, elle maintient la gratuité des activités.

Ma rentrée 2015, c'est :

MIEUX APPRENDRE À L'ÉCOLE



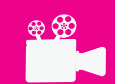
• Un meilleur respect du rythme des enfants avec des matinées entières consacrées aux apprentissages

• Un temps d'enseignement qui reste identique : 24 heures par semaine réparties sur 5 jours

• Des horaires réguliers tout au long de la semaine et une pause méridienne de 2 heures pour leur offrir un vrai temps de détente

• Un début de classe à 8h30 et une sortie à 16h15

DE NOUVEAUX TEMPS D'ACTIVITÉS



• Des activités diversifiées, concentrées sur une seule demi-journée pour en privilégier la qualité

• Un accompagnement avec des équipes formées et investies pour favoriser l'ouverture d'esprit et l'épanouissement de nos enfants



MA RENTRÉE 2015, MODE D'EMPLOI

Quand ?

Le mardi 1er septembre 2015

Pour qui ?

Pour les 2.693 élèves Muriautins des écoles élémentaires

Quoi ?

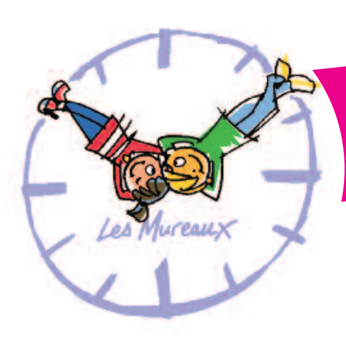
• Des visites organisées dans des lieux symboliques ou historiques,
• Des réalisations et constructions : cadrans solaires, roman photo, ateliers radios ou cinéma...
• Des initiations sportives : judo, yoga,... Des temps forts : carnaval, spectacles de fin de séquence…

Comment ?

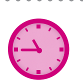
Les activités périscolaires des enfants des écoles élémentaires sont regroupées en une demi-journée.

Elles se déroulent une fois par semaine. Pour vos enfants, elles ont lieu le **mardi de 14h à 16h15** et ce jour restera identique tout au long de l'année. **Vous n'avez pas à vous soucier de l'inscription de votre enfant, celle-ci est automatique.**

Vous faites partie de l'emploi du temps Élémentaires

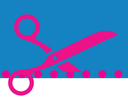


EMPLOI DU TEMPS ÉLÉMENTAIRE 2

	Classe			Restauration
LUNDI		**8h30** • 12h		12h • 14h Restauration scolaire / maison
MARDI		**8h30** • 12h		12h • 14h Restauration scolaire / maison
MERCREDI		**8h30** • **11h45**		12h • 14h Restauration centre de loisirs
JEUDI		**8h30** • 12h		12h • 14h Restauration scolaire / maison
VENDREDI		**8h30** • 12h		12h • 14h Restauration scolaire / maison

À quelle heure dois-je déposer mes enfants?

Comme auparavant, l'accueil payant pré scolaire des enfants débute à **7h** et la classe à **8h30**.



À quelle heure dois-je récupérer mes enfants?

- **Tous les lundi, mardi, jeudi et vendredi**, vous retrouvez votre enfant à **16h15**. L'accueil payant post scolaire se poursuit jusqu'à 19h.
- **Le mercredi** : si votre enfant va au centre de loisirs, vous le récupérez directement au centre de loisirs (jusqu'à 19h). Si votre enfant ne va pas au centre de loisirs, vous le récupérez à **11h45**.

Classe • Activités périscolaires

14h • **16h15**
Classe

14h • 16h15
Activités périscolaires

Centre de loisirs

14h • **16h15**
Classe

14h • **16h15**
Classe

Comment se déroule la journée du mercredi?

Les enfants ont classe le mercredi matin jusqu'à **11h45**.
Les enfants inscrits au centre de loisirs sont pris en charge pour rejoindre les lieux de restauration puis les centres de loisirs.



BILAN DE L'ANNÉE SCOLAIRE 2014-2015

L'année 2014-2015 a été riche en évènements et l'offre d'activités diversifiée et multiple :

- **une offre sportive :** athlétisme, piscine, football, aïkido, gymnastique, boxe, judo, kick boxing ;
- **une offre associative :** yoga, ateliers culinaires…
- **une offre culturelle :** arts plastiques, danse, musique, chant, littérature, contes, théâtre, multimédia, cinéma ;
- **des temps forts :** Festival Mosaïk, spectacles de fin de séquence, exposition pour le chapiteau du Festival du Cirque, carnaval, exposition pour la Semaine de la langue française, participation au concours Philippe-Senghor, cérémonie patriotique du 8 mai…
- **des sorties pédagogiques :** musée du parc naturel régional du Vexin, station d'épuration, musée des instruments à vent à la Couture Boussey, château de Versailles, Mémorial de Caen…
- **des activités citoyennes :** sensibilisation au handicap, à la sécurité routière et au développement durable, collecte de vêtements, participation à l'action Berges saines, concertation pour la réalisation du parc Molière…

Ces activités s'adressent à l'ensemble des 110 classes des écoles élémentaires de la ville et répondent aux objectifs du Projet Educatif de Territoire. Leur objectif est de respecter l'âge, le rythme et les besoins de l'enfant au travers d'un parcours élaboré tout spécialement pour les 6-11 ans.

Chaque après-midi, ce sont près de 450 enfants qui sont accueillis.





LES RÉPONSES À VOS QUESTIONS

Pour être toujours à votre écoute, votre ville a mis en place une adresse électronique dédiée aux emplois du temps et à la rentrée de nos enfants :

marentree@mairie-lesmureaux.fr

Voici quelques réponses à vos questions :

Quand débutent les nouveaux emplois du temps ?

Le mardi 1er septembre 2015.

Un service d'accueil est-il prévu le mercredi matin ?

Oui, il y a un service d'accueil le mercredi matin dès 7h, comme les autres jours de la semaine.

Comment se déroule le centre de loisirs du mercredi ?

Seuls les enfants inscrits en centre de loisirs bénéficient de la restauration scolaire. Le transport est assuré de l'école au restaurant et jusqu'au centre de loisirs. le retour des enfants s'effectue dans les conditions habituelles.

Que se passe-t-il après 16h15 ?

Après 16h15, toutes les activités (garderie, étude surveillée, accompagnement à la scolarité…) démarrent dans les mêmes conditions que les années précédentes.

Les activités périscolaires sont-elles gratuites ?

Les activités périscolaires proposées par la ville sont totalement gratuites.

Pourquoi les activités périscolaires sont-elles organisées différemment pour les maternelles et les élémentaires ?

Selon leur âge, les enfants ont des besoins différents. Les maternelles ont des activités allégées : 30 minutes par jour sur 4 jours. Les élémentaires bénéficient d'activités concentrées sur une demi-journée pour des animations plus structurées et sereines.

Les horaires de sortie des écoles maternelles et élémentaires sont-ils les mêmes ?

Oui, la ville a coordonné tous les horaires afin de faciliter la vie familiale, excepté le mercredi midi. Sortie à 11h30 pour les maternelles et à 11h45 pour les élémentaires.



ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES 2

- Jean-ZAY • 18, rue Madeleine-Roch
- Émile-ZOLA • 196-198, avenue Paul-Raoult

MA RENTRÉE 2015

Place de la Libération • 78130 Les Mureaux
marentree@mairie-lesmureaux.fr • www.lesmureaux.fr

© Les Mureaux • AD convergence